

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2018**

**Nombre de
conseillers :**
en exercice : 21

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mille dix huit, le 29 janvier à 19 heures, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, légalement convoqué le 23 janvier, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération à Rentilly.

PRESENTS :

Jean-Paul MICHEL, Pierrette MUNIER, Sinclair VOURIOT, Roland HARLE, Laurent DELPECH, Edwige LAGOUGE, Frédéric NION, Laurent SIMON, Patrick MAILLARD, Pascal LEROY, Jacques AUGUSTIN, Yann DUBOSC, Patrick GUICHARD, Denis MARCHAND et Mireille MUNCH.

formant la majorité des membres en exercice

POUVOIR DE :

Jean-Marie JACQUEMIN à Pascal LEROY, Jean-Michel BARAT à Laurent DELPECH, Tony SALVAGGIO à Mireille MUNCH.

ABSENTS :

Christian ROBACHE, Thibaud GUILLEMET et Jean TASSIN.

Monsieur Jean Paul MICHEL assurant la Présidence du Bureau constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE LA VIDEO-PROTECTION

Présentation de la synthèse générale de l'étude effectuée par la société Althing en collaboration avec les communes de Marne et Gondoire.

Les phases I & II de cette étude ont permis un recensement des équipements existants ou en projet et la préconisation d'une création ou extension des systèmes de vidéo-protection sur certaines communes.

REGLEMENT INTERIEUR

La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a atteint, selon la base INSEE, 103 359 habitants au 1^{er} janvier 2018.

Ce changement a des conséquences sur le fonctionnement du conseil communautaire, ce qui nécessite une mise à jour du règlement intérieur en matière de création de groupes politiques et d'indemnités des conseillers.

Les élus ont donc été invités à une première discussion autour des questions de constitution de groupes d'élus, d'affectation de moyens matériels et de collaborateurs à ces groupes ainsi que sur la question du montant des indemnités des élus.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE LA CAMG - INTEGRATION DES COMMUNES DE FERRIERES-EN-BRIE ET PONTCARRÉ

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau émet un avis favorable unanime préalable à la délibération du conseil communautaire pour :

- **PROCEDER** à la désignation de nouveaux membres (noms en gras) au sein des commissions internes :

- ❖ Commission « Suivi du programme d'action du PPEANP » :

MICHEL Jean-Paul	VIARD Annie
MASSON Loïc	BARAT Jean-Michel
GUICHARD Patrick	MAILLARD Patrick
DENIZO Hervé	AUGUSTIN Jacques
SIMON Laurent	GIBERT Christine
OULES Marcel	DUJARRIER Serge
LAGOUGE Edwige	FRANCOISE Dominique
NION Frédéric	BERNIER Jean-Paul
DELPECH Laurent	DA SILVA Manuel
PONSARD Guy	DUVEAU Robert (Ferrières-en-Brie)
	André LEFRANCOIS (Pontcarré)

- ❖ « Commission « Assainissement » :

MICHEL Jean-Paul	MARCHAND Denis
PANIGADA Franco	BARAT Jean-Michel
GUICHARD Patrick	MAILLARD Patrick
LEROY Pascal	NEILZ Emilie
SIMON Laurent	JACQUEMIN Jean-Marie
OULES Marcel	DUJARRIER Serge
LAGOUGE Edwige	HARLE Roland
PAUPE Olivier	VERONA Claude
DELPECH Laurent	DA SILVA Manuel
DEGREMONT Philippe	DELPORTE Jacques (Ferrières-en-Brie)
	Roland LEROY (Pontcarré)

- ❖ « Commission « Habitat » :

MICHEL Jean-Paul	VIARD Annie
SITHISAK Serge	FALOISE Denise
GALPIN Alain	CHEVALLIER Sylvia
DENIZO Hervé	AUGUSTIN Jacques
TRAEGER François	JACQUEMIN Jean-Marie
MUNIER Pierrette	COURET Ghyslaine
PINOTEAU Marc	FRANCOISE Dominique
NION Frédéric	VOURIOT Sinclair
DARRAS Françoise	GUILLEMET Thibaud
CONTANT Michel	FITTE-REBETE Martine (Ferrières-en-Brie)
	Catherine TOURNUT (Pontcarré)

❖ « Commission « Transports » :

MICHEL Jean-Paul	MARCHAND Denis
MAZINA Nicole	FALOISE Denise
RIET Jean-Yves	CHEVALLIER Sylvia
TAUPIN-GARDIN Patrick	JAHIER Patrick
BLAISON Jean-Charles	JACQUEMIN Jean-Marie
MUNIER Pierrette	DUJARRIER Serge
MERLOT Didier	CAMBLIN Jean-Luc
CAMBIER Christine	BUIS Alain
POTTIER Jacques	GUILLEMET Thibaud
TASSIN Jean	GENDRE Geneviève (Ferrières-en-Brie)
	Claude MACLE (Pontcarré)

❖ Commission « Ordures Ménagères »

MICHEL Jean-Paul	HENRIOL Yann
JARROT-TYRODE Brigitte	HIEN Toan Phan
BOUCHAMA Ali	LEUX Gérard
CHABOT Jocelyn	PAUPE Olivier
DA SILVA Manuel	PIFFRET Jean François
DEGREMONT Philippe	PLUMARD Christian
DELPECH Laurent	ROBACHE Christian
FRANÇOISE Dominique	SERT Geneviève
GALPIN Alain	SIMON Laurent
GIBERT Christine	DUVEAU Robert (Ferrières-en-Brie)
	OU BRUAUX Isabelle (Ferrières-en-Brie)
	Claude MACLE (Pontcarré)

CONTRAT DE SERVICE ENTRE LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE DE LA CAMG ET MARNE ET GONDOIRE AMENAGEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau émet un avis favorable unanime préalable à la délibération du conseil communautaire pour :

- ❖ **AUTORISER** le Président à signer le contrat de service relatif à la Commande Publique entre la CAMG et MARNE ET GONDOIRE AMENAGEMENT.

ACCORD CADRE POUR DES MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE CONCERNANT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAMG

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- ❖ **LANCE** la consultation des entreprises, dans le cadre d'un accord cadre multi-attributaires (avec 3 prestataires maximum) d'une durée de 48 mois, en vue de l'attribution de marchés de maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'assainissement et d'eau potable sur le territoire de la CAMG ;
- ❖ **AUTORISE** le Président à signer tous les documents s'y afférent ;
- ❖ **DIT** que les crédits budgétaires sont prévus au Budget.

**AVENANT DE PRIX NOUVEAUX ET DE MODIFICATION DU MONTANT MAXIMUM
DES LOTS N° 1 ET N° 5 DU MARCHÉ DE GESTION DES ESPACES VERTS N° 2016-
03-12**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- ❖ **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant au marché 2016-03-12 pour les lots N°1 et N°5 et toutes les pièces y afférentes.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h20.